



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mil quatorze**

Le **dix sept juin à 20 heures 30**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur de **CHABANNES Jacques, Maire**

Etaient présents :

**M. de CHABANNES. Mme LESME. M. BOUCHET. M. MACHURET.
Mme BOUILLET. M. BRUNIAU. M. EGAL. Mme SAVEY. M. FERBOS.
M. TALABARD. . Mme MINARD de CHABANNES. Mme PERICHON.
Mme MERLE. M. FUMOUX. M. VALERO. M. BOUTONNAT.
Mme CHERVIN.**

DATE DE
CONVOCAION

12 JUIN 2014

DATE D'AFFICHAGE

12 JUIN 2014

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE : **23**

PRESENTS : **17**

VOTANTS : **22**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusées : **Mme DUPERROUX. Mme AUBIN. M. GANTHER.**

M. HUSSON. Mme DESMARD.

Absente : **Mme FERREIRA.**

Madame CHERVIN Stéphanie a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle que le règlement de la micro crèche a été adopté le 27 septembre 2012.

Monsieur le Maire présente les modifications qu'il convient d'adopter suite à la diffusion d'une nouvelle circulaire par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (circulaire n° 2014-009 Prestation de Service Unique P.S.U).

Le Conseil, entendu les explications de son Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de modifier le règlement de fonctionnement tel que présenté en séance,

- d'adopter le nouveau règlement de fonctionnement pour la micro crèche tel qu'annexé à la présente délibération et ce à compter du 1^{er} juillet 2014.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

Publié ou Notifié

le :

Accusé de réception de la télétransmission

le :

Le Maire,

